

Prestations extra-salariales (Fringe Benefits)

Pour toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Siège de la CRS
(variations possibles en fonction du taux d'occupation et de la durée du contrat)



Temps de travail et modèle salarial

- Culture de la confiance avec temps de travail annuel basé sur 41 heures hebdomadaires (à temps plein)
- 13^e mois versé pour moitié en juin et en décembre



Vacances

- 5 semaines (jusqu'à 59 ans)
- 6 semaines (à 60 ans) + 1 jour supplémentaire chaque année (après 60 ans)



Jours fériés – canton de Berne

- 9 jours fériés payés par an (si moins de 9 jours fériés tombent un jour ouvré, le solde de vacances des collaborateurs est crédité de la différence)
- 24 et 31 décembre (si ces dates tombent un jour ouvré)

Pour les lieux de travail situés en dehors du canton de Berne, la réglementation des jours fériés relève du canton correspondant.



Gratification d'ancienneté

Jours de vacances supplémentaires ou congé sabbatique (4 semaines) après 10 ans de service puis tous les 5 ans de service supplémentaires.



Congé maternité ou paternité / Adoption

- Maternité: 4 mois de congé avec perception de l'intégralité du salaire
- Paternité: 20 jours de congé avec perception de l'intégralité du salaire
- Adoption: 4 mois de congé avec perception de l'intégralité du salaire



Assurance complémentaire (Helsana/Swica)

Conclusion de contrats à des conditions avantageuses



Gestion de la santé au travail

Diverses offres telles que des conseils psychologiques en cas d'urgence, des cours de nutrition ou de gestion du stress, un poste de travail ergonomique, etc.



Abonnements de téléphonie mobile

- Contribution de 15 CHF par mois à un abonnement mobile privé
- Abonnement Swisscom: prix avantageux pour tous les proches vivant sous le même toit

Rabais sur les logiciels et autres

Rabais sur divers produits



Transports publics

Code de coupon CFF de 170 CHF par an sur les abonnements demi-tarif, l'AG ou les billets de train



Rabais de flotte automobile de diverses marques

Conditions selon le concessionnaire



Prévoyance professionnelle (Publica)

- Prise en charge de plus de la moitié des contributions par la CRS
- Conditions attrayantes pour les cotisations d'épargne volontaires

Assurance-accidents

Couverture partout dans le monde en division privée

Maintien du salaire en cas de maladie ou d'accident

Contrat à durée non déterminée:

- Durant la 1^{re} année: 100 %
- A partir de la 2^e année: 80 % en fonction des prestations de l'assurance d'indemnité journalière en cas de maladie
- Déduction de l'assurance d'indemnité journalière: 0,19 % pour l'employeur et autant pour l'employé-e
- Déduction de l'assurance-accidents: 0,6 % pour l'employeur et autant pour l'employé-e

Contrat à durée déterminée:

- Jusqu'à 3^e mois: pas de droit
- A partir du 4^e mois: 3 semaines pendant la 1^{re} année de service



Formation continue

- Offre variée de formations en interne
- Soutien généreux au recours à des offres de perfectionnement externes



Conseil et soutien en matière de garde d'enfants et de prise en charge des proches

- Rabais de 10 CHF par jour et par enfant (Altdorf)
- Service de garde d'enfants à domicile en cas d'urgence: ce service des associations cantonales de la Croix-Rouge intervient en cas de défaillance soudaine de la solution de prise en charge habituelle des enfants

Prestations Profawo

- Places en crèche à prix réduit chez Kita Kids & Co (Berne)
- Aide pour trouver une nounou à long terme ou d'urgence
- Soutien et conseil pour la prise en charge de proches



Places de stationnement à Berne (Raimatt- et Werkstrasse)

- Conditions avantageuses la journée (du lundi au vendredi)
- Gratuit de 18h à 6h du lundi au vendredi, ainsi que le week-end



Hypothèque et assurance choses

- Taux hypothécaires avantageux pour les assuré-e-s Publica et les bénéficiaires de rentes de la Banque Cantonale Bernoise
- Conditions avantageuses pour l'assurance automobile et l'assurance habitation combinée chez Allianz Suisse

